quelle moyenne pour un master droit des affaires ?

Par **najette**, le **06/05/2010** à **23:46**

Bonjour,

Actuellement en L3, j'aspire à un master 2 droit des affaires. Je compte aller à Toulouse l'année prochaine (en M1).

Le problème, c'est que mon dossier est vraiment pas terrible. Je me demande si j'ai mes chances pour avoir un quelconque master 2 droit des affaires !

En effet, mes moyennes semestrielles tournent autour de 10 et 11.

Je ne vise pas ASSAS. Mais je voudrai quand même avoir un master. A Toulouse ce serait quand même bien.

Par contre, j'ai des stages sur mon CV (en France et à l'étranger). D'ici la fin de mon M1, j'en aurai 4 ou 5 (dans des cabinets d'affaires).

Pensez-vous que j'ai mes chances ?

Par **Irony**, le **06/05/2010** à **23:58**

Bah oui évidemment ! De toute façon, ça ne coûte jamais rien de tenter... (à la limite en timbres, mais bon)

Par **alex83**, le **07/05/2010** à **00:21**

Salut,

Oui effectivement... Les recruteurs ne regardent pas que les notes et les mentions (ça joue mais ce n'est pas tout) mais aussi (et surtout), les stages et l'originalité du dossier où tout ce que tu as pu faire en dehors des cours : active en association, théâtre, peinture, année ou voyages à l'étranger, job d'été, hobbies diverse etc etc.

Tu as fait plusieurs stages dont un ou plusieurs à l'étranger ce qui prouve que tu peux d'ores et déjà t'adapter à travailler dans un cabinet d'avocat (j'imagine que c'était dans ce cadre tes

stages) à l'étranger...

Donc, une chose à faire tenter, qui ne tente rien n'a rien... (à moins qu'il soit spécifié qu'ils ne prennent pas en dessous d'une certaine note ce qui est rare il me semble).

Par **Yann**, le **07/05/2010** à **08:31**

Tout dépend des master, mais en effet, les notes ne font pas tout. C'est souvent le cas lorsqu'un master organise des entretiens de sélection. Dans ces situations, les entretiens sont souvent plus déterminants que les dossiers.

J'ai connu des personnes qui ont été prises dans des master de bonne réputation principalement parce qu'elles venaient de loin. Les jury ont considéré que si elles faisaient l'effort de candidater dans un master à l'autre bout de la France ça prouvait leur détermination.

Par **juliette**, le **07/05/2010** à **13:09**

un conseil pour ces masters: bosse ton anglais et passe le TOEIC. (score à indiquer sur le CV)

choisi aussi en TD les matières en relation avec ce master.

Par **najette**, le **07/05/2010** à **16:12**

Bonjour,

Je vous remercie de vos réponses.

Pour vous donner un peu plus de détails sur ma situation :

Je suis étudiante étrangère. Je suis venue en France après mon bac. Je finis ma licence à Lille et je compte aller à Toulouse l'année prochaine.

J'ai effectué un premier stage dans un cabinet d'affaires internationales à Casablanca, Maroc. J'en fais un aussi cet été (2 mois dans un très grand cabinet d'affaires au Maroc).
L'année prochaine, j'ai l'occasion d'effectuer un stage dans un cabinet d'affaires à Toulouse. Aussi, je pense pouvoir me débrouiller un stage à Montréal ou à New York, voire les deux.

Pour ce qui est de l'anglais, j'ai un très bon niveau. Je passe le CLES niveau 3 cette année, et le TOEFL cet été. Je devrais avoir de bonnes notes.

Je maîtrise aussi l'arabe et j'ai des bases en allemand.

Que puis-je faire d'autre pour avoir un dossier plus intéressant ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Irony**, le **07/05/2010** à **19:59**

Bah dis donc avec tout ce que tu donnes là comme informations, moi je trouve que ton dossier est assez classe voire même béton !

Alors peut-être que ton dossier n'est "pas terrible" comme tu dis au niveau des notes, mais tout le monde n'a pas fait les stages que toi tu as fait. Ton niveau en anglais est évidemment un plus, et maîtriser l'arabe t'apporte de l'originalité. Les trilingues, ça ne court pas les rues de nos jours ! Je te conseille de tenter pour le master droit des affaires que tu convoites, je ne :)

sais pas ce que d'autres en diront, mais ça ne me semble pas si mal parti que ça pour toi. Image not found or

Par **alex83**, le **07/05/2010** à **20:22**

D'autant plus que tes notes sont justifiables par le fait que tu sois justement une étudiante étrangère... Et encore, 10, 11 c'est plutôt bien =)

Par **najette**, le **07/05/2010** à **20:59**

C'est rassurant tout ça !

Je vous remercie beaucoup de vos réponses.

J'ai une dernière question : pensez-vous qu'un stage au sein du service juridique d'une compagnie aérienne soit intéressant ou dois-je plutôt viser les cabinets ?

Merci

Par **Yann**, le **08/05/2010** à **07:58**

Personnellement je prendrai la compagnie aérienne. Tout le monde a un stage dans un cabinet sur son CV. Tu auras le mérite de te démarquer encore plus des autres candidats.

Par **Camille**, le **08/05/2010** à **08:47**

Bonjour,
[quote="najette":2ls8zdbw]
Le problème, c'est que mon dossier est vraiment pas terrible.
[/quote:2ls8zdbw]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Alors, c'est que vous l'avez mal travaillé.

Ou alors…
[quote="najette":2ls8zdbw]
Pensez-vous que j'ai mes chances ?[/quote:2ls8zdbw]
Oui, dès que vous serez vous-mêmes convaincue que vous en avez…

[quote="najette":2ls8zdbw]
Que puis-je faire d'autre pour avoir un dossier plus intéressant ?
[/quote:2ls8zdbw]
Le travailler avec les éléments dont vous disposez déjà.
Et puisque vous voulez vous lancer dans les affaires, allez-y, lancez-vous tout de suite !
Vous êtes la P-DG de la société NAJETTE INTERNATIONAL SA et vous cherchez à vendre un produit tel qu'il est (et non pas tel que vous voudriez qu'il soit) :
[u:2ls8zdbw][b:2ls8zdbw]VOUS[/b:2ls8zdbw][/u:2ls8zdbw].
Et votre boulot, c'est de trouver l'argumentaire qui va convaincre un client de vous acheter en l'état actuel de votre produit.
Un CV ou une candidature n'est rien d'autre.
Travaillez-le donc déjà avec le "matériel" existant. Votre produit n'est pas encore tout à fait bien fini ? Il pourrait être encore amélioré ? Il y manque encore quelque chose ? Il y a des produits concurrents qui ont l'air bien meilleurs ? Ben tant pis, on fait avec ce qu'on a…
C'est ça, le principe du commerce.

P.S. : en dehors du fait que vous dites avoir un bon niveau en anglais, la maîtrise de l'arabe et des bases en allemand, je note que vous semblez maîtriser parfaitement le français, ce qui peut paraître évident - mais pas tant que ça - et ne s'écrit pas forcément dans un CV, mais qu'un embaucheur/recruteur/sélectionneur ne manquera pas de noter.
Ce qui fait de vous une "quasi-quadrilingue" - et non pas trilingue - puisque je rappelle qu'on compte, "dans le lot", la langue maternelle ou la "langue vernaculaire".
Un Français est bilingue dès qu'il parle une autre langue que le français.

J'ai écrit "[i:2ls8zdbw]quasi[/i:2ls8zdbw]" à cause des "[i:2ls8zdbw]bases en allemand[/i:2ls8zdbw]" qui, suivant le niveau de ces bases, ne suffirait pas à compter cette langue dans le "lot" en question. Mais comme vous avez, semble-t-il, une tendance très nette à vous sous-estimer…

[quote="alex83":2ls8zdbw]
qui ne tente rien n'a rien...
[/quote:2ls8zdbw]
Et j'ajouterais : "La peur n'évite pas le danger".
Elle permet seulement de mieux s'y préparer, voire de trouver la parade pour y échapper.
:ymhug:

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés